

## **RECRUTE**

### **UN.E AGENT.E D'EXPLOITATION DE LA VOIRIE**

pour la Direction des Services Techniques – Centre technique de Cajarc  
à temps complet

Cadre d'emplois des adjoints techniques (catégorie C) – Grade d'adjoint technique

Titulaire ou Contractuel de droit public en contrat à durée déterminée de 12 mois

Située dans le Lot, limitrophe des départements de l'Aveyron et du Cantal, la Communauté de Communes du Grand-Figeac est un territoire disposant d'un environnement préservé, d'une économie dynamique et d'un patrimoine remarquable.

Maillon structurant essentiel du territoire, le Grand-Figeac met en œuvre de très nombreuses compétences allant de la culture, à la santé, en passant par la voirie, le développement économique, la petite enfance et l'aménagement du territoire. Riche de 242 agents, la Collectivité accompagne et mobilise chaque jour les acteurs du territoire par les différentes politiques mises en œuvre.

Vous aussi, venez apporter vos compétences professionnelles et participez à ce travail collectif dans un cadre propice à l'épanouissement professionnel et familial.

La voirie du Grand-Figeac représente 2 200 km, 9650 points lumineux, 3 centres techniques. Cette compétence est assurée par 26 agents, répartis sur 6 secteurs du Grand-Figeac.

**Auprès de la Direction des Services Techniques, sous l'autorité du chef d'équipe, vous assurerez l'exécution de divers travaux d'entretien (mécanisés ou manuels) sur la voirie communautaire et les espaces publics du territoire du Grand-Figeac (secteur Sud et Ouest principalement).**

#### **Missions principales du poste**

- Travaux d'hydraulique (dérasement, fossés, pose de buses, petits terrassements, etc.)
- Réalisation de saignées drainantes
- Conduite d'un camion
- Travaux de préparation des supports par balayage mécanique (conduite d'un tracteur chargeur avec balayeuse) et mise en œuvre manuellement de Grave Emulsion
- Travaux de PAT
- Exécution d'autres tâches manuelles (balayage, maçonnerie, pose de signalisation, élagage, enrobés à froid, débroussaillage, divers, etc.)
- Travaux de signalisation routière
- 

#### **Profil recherché**

- **Compétences / Connaissances requises :**

- Expérience dans un poste similaire appréciée
- Compétences techniques dans le domaine de l'entretien de la voirie appréciées
- Expérience en conduite d'engins de travaux publics (pelle, niveleuse, PATA, mini pelle, vibrant, etc.) appréciée
- Permis B obligatoire
- Permis C et expérience conducteur poids-lourd apprécié
- Compétences en signalisation de chantier appréciées
- CACES et AIPR apprécié
- Connaissances de base en mécanique générale (maintenance de 1<sup>er</sup> niveau du matériel) souhaitées

- **Qualifications personnelles :**

- Aptitude au travail en équipe
- Bonnes aptitudes physiques (travail en extérieur)
- Polyvalence indispensable
- Respect des consignes
- Discrétion et sens du service public

#### **Contraintes du poste**

- Horaires décalés en saison estivale

### **Conditions**

- Recrutement titulaire ou sur contrat de droit public de 12 mois
- Poste à temps complet, basé à CAJARC, à pourvoir dès que possible.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + avantages sociaux (titres-restaurant, participation mutuelle, CNAS)
- Travail à 39h35 sur 5 jours du lundi au vendredi avec 25 jours de congés et 24.5 jours de RTT par année

### **Envoi des candidatures**

Dossier de candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires) à adresser :

- par mail à [recrutement@grand-figeac.fr](mailto:recrutement@grand-figeac.fr)
- ou par courrier à Monsieur Vincent LABARTHE, Président du Grand-Figeac, 2 rue Germain Petitjean, 46100 FIGEAC

**jusqu'au 13 septembre 2025 inclus.**

Après présélection sur dossier de candidature, un entretien avec le jury de recrutement sera proposé aux personnes retenues.

**Date estimée des entretiens : à partir du 29 septembre 2025 (date précisée ultérieurement)**

*Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.*